Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 82 (1955)

Heft: 5

Artikel: Au "Conseil" des patoisants romands...

Autor: Molles, R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-229431

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Au « Conseil » des patoisants romands...

Un dimanche après-midi bien employé que celui du 19 décembre 1954, jour de réunion du Conseil des patoisants romands. Bien employé et d'une bien encourageante tenue.

Il y avait là, sous la présidence alerte et précise de M. Chs Montandon, des représentants de la plupart des cantons romands: MM. Jules Surdez et Simon Vatré pour le Jura; MM. l'abbé F.-X. Brodard et Clément pour Fribourg; M. Défago pour le Valais; M. le professeur E. Wiblé pour Genève; M. Oscar Pasche pour Vaud; M. Schulé, rédacteur en chef du Glossaire, et M. F.-L. Blanc, président de tous les jurys du grand concours de la Radio.

Représentant le Nouveau Conteur vaudois et romand : MM. J. Bron et R. Molles.

Un « Conteur » : quatre couvertures cantonales romandes

Après la lecture de deux procèsverbaux par M. Oscar Pasche, secrétaire du Conseil, une discussion nourrie s'engage du sujet du *Conteur* sur rapport de son rédacteur.

En attendant de devenir Conteur romand tout court, organe défendant le génie propre à notre pays, l'assemblée émet, en conclusion, le vœu de voir M. J. Bron, imprimeur, poursuivre ses « essais » d'un Conteur à quatre couvertures différentes pour Vaud, Valais, Fribourg et le Jura.

Ces « essais » qui ont débuté en novembre et décembre déjà se devront d'être soutenus par tous les groupements et associations authentiquement « folkloriques » de chaque canton et devenir en quelque sorte leur organe officiel...

Qu'on se le dise et qu'on y pense parmi tous nos chers abonnés romands... Ils peuvent beaucoup pour faire connaître leur *Conteur* fribourgeois, valaisan ou vaudois autour d'eux!

Le grand concours de la Radio : un magnifique succès !

Voilà ce que révéla le vibrant débat qui suivit et qu'anima de toute sa verve de « metteur en ondes » M. Fernand-Louis Blanc. Plus que réjouissant à tous points de vue, car si d'une part 86 concurrents, auteurs de plus de 140 travaux, y ont participé — et l'on nous assure qu'il y a des œuvres de grande valeur parmi ces envois — d'autre part, le pavillon des prix en espèces et en nature promet d'être merveilleusement fourni...

Le Conseil d'Etat fribourgeois notamment s'est montré d'une belle générosité pour encourager la défense de nos vieilles langues, dont on a dit qu'elles étaient... un charme!

Il va sans dire que le dépouillement et la lecture par les jurys de tant de manuscrits n'a point été une sinécure, d'autant plus que leur examen a été fait avec un soin minutieux, tenant compte du fond, de la forme, de la présentation, de l'authenticité et de la pureté de la langue, etc., selon une série de critères éprouvés. Déjà les jurys vaudois et fribourgeois ont terminé leur besogne, cependant que Jurassiens et Valaisans la poursuivent.

Aussi bien, M. F.-L. Blanc pense que la grande journée de distribution des prix prévue à la Maison de la Radio avec enregistrement pourra avoir lieu, — en principe — le dimanche 20 février. Le Conteur du 15 donnera tous détails à ce sujet...